III

LES DERNIÈRES PAROLES D'OLIVIER.

Il est six heures du soir. Pauline Jacobsen a couru toute la journée après le prévôt de police ou après certaines personnes que celui-ci lui a désignées comme étant capable de l'aider.

Elle a répondu l'on de la malheureuse mère, qui d'ordinaire concentrait toutes ses impressions en elle-même, fut au-dessus de ses forces, et elle s'évanouit.

France comprit que nul étranger, pas même Deschamps, ne devait être mis dans la confidence de ce qui se passait.

Pauline, en effet, au moment où elle reviendrait à la vie, ne pouvait-elle laisser échapper quelques paroles indiscrètes?

Un verre d'eau était sur le coin d'une table; la jeune fille en inonda les tempes et le visage livide de Mme Jacobsen.

Peu à peu celle-ci reprit ses sens.

Immédiatement la situation se présenta très nettement à son esprit.

France était assise sur le canapé à côté d'elle.

Spontanément Pauline lui jeta ses deux bras autour du cou.

—O France, s'écria-t-elle, ma France chérie, par pitié, ne me dis pas que ce que je prévois est vrai; laisse-moi m'habituer à cette idée, ou bien j'en mourrai de chagrin!....

Et comme France la couvrait de baisers, mais ne lui répondait pas, Pauline éclata en sanglots

Au bout de quelques instants cependant, elle reprit un peu possession d'elle-même.

—Tu me trouves lâche et faible, lui dit-elle; mais si tu savais de quelle façon une mère pleure et regrette son fils unique!....

—Oui, je comprends, dit la jeune fille lentement; mais ce fils vous a laissé quelque chose de lui, et ce n'est pas maintenant où une certitude peut vous venir à cet égard que vous avez le droit, vous toujours si énergique et si courageuse, de déserter votre devoir.

Mme Jacobsen essuya son visage baigné de larmes.

—Tu as raison, ma France, dit-elle, tu as raison. Mais à mon âge, vois-tu, les facultés baissent un peu, et il ne faut pas m'en vouloir!

—Oh! je ne vous en veux pas, marraine, je vous aime trop pour cela. Je vous supplie seulement de ne pas perdre un temps précieux en regrets après tout inutiles.

Pleurer un passé irréparable est bien peu de chose, quand il s'agit de sauver l'avenir!....

—Eh bien! parle; dis-moi ce que je dois faire, je te servirai aveuglément, car moi, vois-tu, France, à présent, je suis incapable de rien décider ni de rien vouloir toute seule.

—L'avis de M. Gervais, c'est que vous devez avoir conservé à la Havane ou à Antilles des relations parmi lesquelles il se trouvera quelqu'un ayant entendu parler de cette Mabo, et capable de nous dire si oui ou non elle a eu une fille.

—Bien! dit Pauline, aussi docile qu'un petit enfant, je vais m'en occuper. Mais il faut que tu me donnes jusqu'à demain matin, parce que, vois-tu, ce soir, ma pauvre petite France, je suis dans un état tel que si je voulais forcer mon cerveau à faire un travail quelconque, sûrement il éclaterait.

—Certainement, marraine, reposez-vous!....

Ah! que ne puis-je cette nuit rester au chevet de votre lit et veiller sur votre sommeil!....

Mais un devoir sacré me rappelle rue Saint-Dominique, car vous comprenez, c'est ce pas? si mes soupçons sont vrais, quel danger terrible court ma pauvre Thérèse. Et c'est même là, la seconde chose que j'avais à vous dire, et le grand service que M. Gervais lui-même m'a conseillé de vous demander.

—Reconnaît-on ce que tu as sur le cœur, et si cela me fatigue trop de t'écouter, je te le dirai.

—Voilà. Je vous avais déjà supplié l'autre jour de m'aider à enlever Thérèse de l'hôtel où la présence de la comtesse, sous le même toit qu'elle, me fait éprouver des angoisses à me rendre folle.

De plus, ce matin, Madame de Rochebelle m'a donné à entendre qu'elle allait nous séparer de Thérèse, Sybil et moi, et qu'elle voulait la soigner toute seule, ce qui était son droit de mère.

—Mais il ne faut pas que cela soit! s'écria Pauline très alarmée.

France sourit.

La baronne, dans sa générosité naturelle, oubliait ses propres douleurs pour penser à celles de l'enfant qu'elle aimait comme si elle eût été à elle.

—Et savez-vous quand elle doit exécuter son projet? Car Dieu a permis qu'elle me le dise, cette méchante mauditte!....

Ce sera demain samedi, parce que ce jour-là le docteur Désormeaux quittant Paris, Mme de Rochebelle ne craindra plus ses remarques ou ses observations.

—Tu as confié cette chose à M. Gervais?

—Oui, marraine, comme je vous le dis à vous.

—Et que t'a-t-il conseillé?

—Il m'a dit qu'il fallait que Thérèse fût enlevée de Paris d'ici à demain.

D'après lui, je dois la conduire dans quelque pays étranger où elle ne puisse ni être reconnaît, et où elle demeure en sécurité jusqu'à l'arrivée d'André.

M. Gervais fermera les yeux sur cette faite; il nous aidera même si cela devient nécessaire; et si Mme de Rochebelle fait des démarches pour retrouver sa fille, on dirait qu'elle s'adresse pour cela à la préfecture de police, non seulement le chef de la sûreté nous préviendra, mais il détournera ses recherches.

—Ecoute, petite, dit Mme Jacobsen, comme je te l'ai déclaré tout à l'heure, je suis toute bouleversée dans ce moment-ci pour être capable de combiner quoi que ce soit, mais reviens demain matin, de très bonne heure même,—à six heures si tu veux, D'ici là j'aurai prié Dieu de m'envoyer une inspiration qui nous sauve les uns et les autres, et il m'aura peut-être exaucée!....

Alors, sois prête, car il se peut que ma décision doive être exécutée immédiatement.

France resta encore longtemps auprès de sa marraine, l'embrassant, la caressant, essayant de l'aider à dominer l'horrible bouleversement qui était le sien.

Elle y parvint.

Lorsqu'elle la quitta vers huit heures du soir, Mme Jacobsen était presque calme.

Comme France était très en retard, elle prit le coupé de sa marraine et rapidement elle revint rue Saint-Dominique.

Elle fut lestement dans la chambre de sa sœur.

Malgré la nuit qui était arrivée depuis quelques instants déjà, les lampes n'étaient pas allumées, et la plus profonde obscurité régnait dans la pièce qu'occupait la malade.

Elle, si impressionnée au delà de toute mesure, s'arrêta un instant au seuil de la porte.

—Sybil! appela-t-elle tout à coup.

Rien ne remua, aucune voix ne lui répondit.

—Mon Dieu! s'écria-t-elle, que se passe-t-il donc ici?

Et subitement prise d'un froid mortel, sentant ses jambes se dérober sous elle, la malheureuse enfant crut que sa vie s'en allait.

Mais la vaillance de Mlle de Rochebelle était toute épreuve.

Elle fit sur elle-même le plus suprême des efforts, et sous l'impérieux appel de sa volonté sentant son énergie revenir, elle se dirigea à tâtons vers la cheminée.

Là elle prit des allumettes à l'endroit où elle-même les plaçait d'ordinaire, et elle alluma les bougies d'un cadélabre.

Ensuite elle se retourna.

Thérèse était toujours assise dans son fauteuil, mais sa tête était renversée en arrière sur le dossier, ses yeux étaient clos et un pâleur était telle que la jeune femme semblait morte.

A côté, Sybil était affalée sur une chaise basse, dans la même attitude que Mme Dangely.

Un petit guéridon, sur lequel il y avait encore une théière d'argent, un petit pot de crème, un sucrier et deux tasses vides, disait que suivant son habitude Sybil avait dû prendre le thé vers cinq heures, et le faire prendre à Thérèse.

France ne fit qu'un bond de la cheminée vers Thérèse et vers Sybil.

L'institutrice était chaude et respirait très régulièrement. Elle dormait, c'était évident.

Thérèse, au contraire, était plus froide que du marbre et sa poitrine ne paraissait plus se soulever.

—Mon Dieu! s'écria France avec une goutte de sueur à chacun de ses cheveux, elle a endormi Sybil pour pouvoir empoisonner Thérèse?....

Et je suis seule!.... Que faire?.... Que devenir?....

Elle s'approcha de miss Andrew et la secoua violemment.

—Sybil! s'écria-t-elle, ma Sybil!.... Je t'en supplie, éveille-toi.... J'ai tant besoin que tu m'aides!....

Comme si cette voix eût eu le don de la faire revenir des portes même de la mort, miss Andrew aussitôt fit un mouvement.

Elle leva la main et la porta à sa tête en faisant le geste de se débarrasser de quelque poids trop lourd qui la gênait et la faisait souffrir.

Elle voulut parler, mais un son indistinct, semblable à une plainte très douloureuse, s'échappa seul de ses lèvres.

Alors, France, qui n'avait pas de temps à perdre, n'hésita pas.

Elle alla dans son cabinet de toilette et se mit immédiatement à préparer du café extrêmement fort.

Très souvent, en effet, pendant la nuit, depuis qu'elle veillait Thérèse, elle avait pris l'habitude d'avaler du café pour ne pas céder au sommeil qui parfois la terrassait.

Afin de l'avoir prêt aussitôt qu'elle en serait le besoin, elle avait acheté une lampe à esprit-de-vin et un appareil très commode qui lui permettaient, avec une provision de poudre qu'elle avait toujours en réserve dans une de ses armoires, de se servir elle-même et très vite.

Quand elle eut mis son appareil en train, elle s'approcha d'un petit meuble à pieds contournés dont elle portait toujours la clef sur elle.

—Maintenant, dit-elle, occupons-nous de Thérèse.

La jeune fille prit dans le meuble un petit paquet contenant de la poudre, elle fit dissoudre cette poudre dans un peu d'eau, et rentrant dans la chambre, elle se dirigea vers sa sœur.

Mais comment lui faire avaler ce vomitif que France, avec ses soupçons perpétuels, s'était depuis longtemps déjà procuré, en cas de quelque nouvel attentat sur Thérèse?....

La jeune femme était inerte, c'est vrai; mais ses dents étaient crochetées, et comme elles étaient petites, serrées, et qu'il ne lui en manquait aucune, il était impossible d'introduire la moindre goutte de liquide dans la bouche de la malade.

France n'hésita pas.

Elle posa le verre sur la table, prit un coupe-papier en ivoire qu'elle aperçut sur un meuble et, après d'incroyables efforts, elle eut la chance de l'introduire entre les dents de Thérèse, et de pouvoir les entr'ouvrir assez pour que le liquide pût être introduit.

Goutte à goutte et avec des précautions infinies, elle versa ainsi dans la bouche de sa sœur le contenu du verre; mais elle n'avait pas achevé qu'une émotion souveraine s'emparait de France.

Thérèse, en effet, d'un effort instinctif, faisait un mouvement de la gorge et avalait le liquide.

Dieu du ciel! non seulement elle n'était pas morte, mais sa syncope n'était même pas aussi profonde que France l'avait redouté!....

—Ah! s'écria la jeune fille, que Sybil s'éveille, qu'elle m'aide à la frictionner et à la soigner, et nous la sauverons!....

Elle courut au cabinet de toilette.

Le café était passé, il embaumait.

Mais avant de l'administrer à son institutrice, elle prit de l'eau froide et lui en baigna le visage.

Miss Andrew s'agita de nouveau, et cette fois-ci elle ouvrit les yeux.

—Mon Dieu! dit-elle, qu'est-ce que j'ai donc?.... Et comme la tête me fait mal!

Elle voulut se lever, elle ne le put pas.

—Attends, dit France, ne te tourmente pas. Je viens de te préparer du café, il faut le boire.

En effet, elle lui tendait la tasse qu'elle remuait encore avec la cuillère, pour en refroidir plus vite le contenu.

—Bois le, ma Sybil, lui dit-elle, bois-le vite. Il t'enlèvera cette torpeur à laquelle tu es en proie, et tu pourras m'aider à soigner Thérèse.

Miss Andrew obéit.

—Et maintenant, dit France, laisse le café produire son effet sans t'impatienter, ce ne sera pas long, car je l'ai fait d'une force extraordinaire.

En effet, cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que Sybil était en état de se lever.

—J'ai la tête très lourde, dit-elle, elle me fait un mal atroce, mais je suis tout de même capable de te comprendre et de t'obéir.

—Alors aide-moi à déshabiller Thérèse, la porter sur son lit et frictionnons-la toutes les deux de toutes nos forces.

A ce moment, miss Andrew dont la pensée peu à peu revenait, eut l'idée de regarder du côté de Mme Dangely.

La jeune femme était toujours d'une blancheur de trépassée.

—Oh! mon Dieu! s'écria l'excellente créature, qu'est-ce qui nous arrive encore?

—Il y a, dit France, qu'on t'a endormie pour être plus libre d'empoisonner Thérèse.

—Empoisonner!.... Empoisonner!.... O France, France, tu vas me faire mourir d'anxiété!....

La jeune fille ne répondit pas.

—Hâtons-nous, dit-elle seulement.

Avec son énergie naturelle, France faisait les trois-quarts de la besogne.

Elle fit étendre dans son lit et Mlle de Rochebelle, qui avait l'intuition de tout ce qui était remède et malade, se mit à lui masser l'estomac et le ventre avec une adresse extraordinaire.

Bientôt les extrémités de la malade se réchauffèrent, et tout de suite elle reprit les yeux et fut en proie à des douleurs atroces qui lui arrachaient des cris.

—Vite, Sybil, dit France, donne-moi de l'eau tiède, ça aidera au vomitif que je lui ai déjà donné.

Tu as une petite casserole qui bout de l'autre côté sur une lampe à esprit-de-vin, ce sera vite préparé.

L'institutrice obéit.

Maintenant que Thérèse était arrachée à sa syncope, il était facile de lui faire avaler tout ce qu'on voulait.

—Sais-tu à peu près à quelle heure on nous avait promis de nous en être commis sur ma sœur? demanda la jeune fille à miss Andrew.

—C'est ainsi à trouver, répondit celle-ci. Lorsqu'on est venu me prévenir à sept heures que le dîner était prêt, j'ai répondu que je ne mangerais pas avant que ma sœur ne fût.

J'ai demandé une tasse de thé en attendant.

On est resté un petit moment à me l'apporter, et moi-même je n'ai pas bu ce thé tout de suite, puis j'en ai bondé également quelques cuillerées à Thérèse qui, me semblait-il, s'énervait un peu.

Du reste, je suis sûre d'avoir entendu sonner huit heures à la pendule; par conséquent, l'empoisonnement, il y a, n'a pu avoir lieu qu'après huit heures.

France leva les yeux au ciel.

—Ah! s'écria-t-elle, Dieu soit béni! c'est probablement quelques minutes seulement avant mon arrivé que cet empoisonnement aurait été fait ....

Le toxique, par conséquent, n'aura pas eu le temps de séjourner dans l'estomac de Thérèse, et si nous pouvons arriver à le lui faire rendre, elle sera sauvée!....

—Et nous avec une ardeur nouvelle continua ses frictions.

Thérèse paraissait souffrir de plus en plus, et il lui était impossible de rester en place.

Enfin ce qu'attendait Mlle de Rochebelle se produisit et les vomissements arrivèrent.

—Ah! la misérable! s'écria Sybil, terrifiée; moi qui m'imaginais que tu exagérais, que cette épouvantable chose ne pouvait pas être vraie!....

Mais c'est affreux, cela, et qu'est-ce que nous allons donc faire Toutes les deux si la vie de Thérèse est ainsi constamment menacée?....

—Ah! nous n'en sortirons pas! Ce n'est pas possible!....

—Que nous la fassions échapper ce soir au danger qui la menace, dit France, c'est l'essentiel; demain il ne se produira plus, je te le jure.

—Demain, ma pauvre petite, celle qui a intérêt à perdre Thérèse n'aura pas renoncé à son idée, et notre surveillance pourra être en défaut dans l'avenir comme elle l'a été aujourd'hui.

France ne répondit pas.

Thérèse, après des vomissements abondants, maintenant reposait brisée, mais très calme.

—Dans un quart d'heure, dit France, je te frictionnerai un nouveau vomitif pour bien achever de lui faire rendre ce qu'elle peut avoir encore dans l'estomac.

En attendant, et pendant qu'elle dort, je vais te raconter ce que j'ai résolu avec ma marraine.

Demain, dans la journée, nous ferons faire à Thérèse une de ses promenades habituelles et, au lieu de rentrer à l'hôtel, nous partirons toutes les trois pour l'étranger et nous l'enlèverons.

—Pour l'étranger! répéta Sybil. Mais quelle contrée de l'étranger?

—Je ne le sais pas. Mme Jacobsen doit méditer son plan cette nuit, et elle me la communiquera demain matin. A six heures, je dois être chez elle pour recevoir ses instructions.

—Et moi, s'écria l'excellente fille, je resterai seule ici avec Thérèse pendant que tu iras faubourg Poissonnière?....

Oh! non! par exemple, j'ai en assez de transes comme cela aujourd'hui!....

—Cependant je ne puis me dispenser d'aller auprès de ma marraine, puisqu'elle m'attend!....

—Non, mais nous pouvons nous y rendre toutes les trois ensemble.

—Tu veux que j'emmène Thérèse chez Mme Jacobsen demain matin?

—Pourquoi pas?

Nous partirons par l'escalier de service et la petite porte du jardin, et nous ne rencontrerons certainement personne à cette heure-là de ce côté.

Thérèse, lorsqu'elle se promène avec nous dehors, nous suit sans la moindre difficulté. Avec une voilette épaisse, personne ne remarquera ses yeux hagards, et nous serons vite à la station de voitures qui est toute voisine.

—Mon Dieu! dit France, après tout, tu peux avoir raison. Ma marraine n'est pas prévenue, mais, à cause de ce qui s'est passé ici ce soir, elle m'excusera de lui amener ainsi Thérèse.

Pour le moment, l'essentiel c'est de continuer nos soins.

Ce qui fut dit fut fait, et moins d'une heure après la pauvre malade, bien débarrassée, cette fois-ci, reposait tranquille sur ses oreillers.

—Es-tu en état de sortir, Sybil? demanda alors France à son institutrice.

—Je ne suis pas très solide sur mes jambes; mais, cependant, s'il le faut, je le serai.

—Oui, c'est indispensable. Je ne veux pas quitter Thérèse une seconde jusqu'à demain matin. Alors il faut que ce soit toi qui qui ailles chercher dehors les choses qui nous sont indispensables.

—Quoi donc?

—Notre repas de ce soir.

—Oh! je n'ai guère faim, déclara miss Andrew.

—Moi non plus. Et cependant pour être en état de veiller cette nuit, et de faire demain matin ce qui nous sera indiqué par Mme Jacobsen, il faut que nous gardions nos forces.

Il faut surtout que Thérèse ait les siennes, afin qu'elle ne s'énerve pas lors de son lever, et que, très calme, elle nous enive sans difficulté.

—Qu'est-ce que tu veux alors que je rapporte?

—Prends une voiture, et vas dans une maison de premier ordre te faire donner un consommé, du roastbeef et du bordeaux.

Vers deux heures, cette nuit, je ferai manger Thérèse, et demain matin, elle sera en état de nous suivre.

Quant à rien demander ici à l'office, tu comprends que la leçon que nous venons d'avoir est assez dure pour ne pas la recommencer une deuxième fois.

—Je le comprende, dit Sybil rentrant dans la chambre de la malade avec les diverses provisions que France avaient demandées.

Mlle de Rochebelle mangea un peu et force Sybil à en faire autant.

—Maintenant, lui dit-elle, couche-toi sur la chaise longue, de façon que je puisse t'éveiller à la première alerte.

Miss Andrew obéit.

France, son outil préparé à côté d'elle, était assise près de sa sœur, et se disposait à la veiller ainsi jusqu'au matin, lorsque vers onze heures, un très léger bruit se fit entendre du côté de l'antichambre.

La jeune fille leva les yeux.

Aussitôt Nadine apparut.

Elle portait une tasse à la main.

Très doucement et avec des précautions infinies, elle s'avança vers le lit de la malade.

—On vient de me dire à l'office, dit-elle, lorsqu'elle vit que France avait les yeux ouverts, que tu ni toi ni miss Andrew n'avies mangé de ce soir. Alors, comme j'ai pensé que tu avais sans doute besoin de prendre quelque chose, je suis venue t'apporter cette tasse de bouillon.

France contint la violente indignation qui la saisit à ces mots.

Mais dans l'intérêt de Thérèse, dans celui même de la faite qu'elle préparait pour le lendemain matin, elle devait se dompter dans cette terrible qu'avait couru sa sœur.

—Je vous remercie, dit-elle, d'un ton moins agressif que celui qu'elle avait d'ordinaire pour parler à la comtesse.

Lorsque je suis rentrée, j'ai trouvé Sybil endormie sur la chaise longue et Thérèse plus froide que du marbre; je suis arrivée à la réchauffer au prix de force de la frictionner; maintenant elle me paraît se reposer; mais par moments elle se plaint, et je suis trop inquiète pour avaler quoi que ce soit.

—Est-ce que tu as l'intention de veiller ta sœur?

—Ce'a m'arrive bien souvent, vous le savez.

—Alors, raison de plus pour avaler ce peu de bouillon.

—N'insistez pas, cela me serait pas possible. Ayant faim vers six heures, j'ai mangé pas mal de gâteaux, chez Guerbois, en sortant du Bon Marché.

Cette espèce de goûter m'a tout fait coupé l'appétit. Il y a que je viens de prendre un de ces cafés extrêmement fort, et ce café me suffira bien jusqu'à demain matin.

Cependant, si vous voulez poser cette tasse sur la petite table qui est là à côté, je prendrai peut-être un peu de bouillon plus tard, car l'envie pourra m'en venir.

La comtesse obéit.

Puis voyant que, pour la première fois depuis longtemps, France avait l'air de désarmer vis-à-vis d'elle, Nadine s'approcha de la jeune fille.

—Allons, petite France, lui dit-elle, d'une voix qu'elle essayait de rendre aussi douce que possible, est-ce que tu ne veux pas oublier tes injustes préventions vis-à-vis de moi?

Je ne demanderais pas mieux cependant que de vous aimer toutes les deux, Thérèse et toi, comme une mère doit aimer ses filles!....

Le cœur de Mlle de Rochebelle battait à croire qu'il allait faire éclater les parois de sa poitrine.

Elle avait donc toutes les audaces, cette femme, de tout prétendre de nouveau à l'affection de France!....

Mais l'instant était terrible, France ne s'y trompait pas; et à tout prix, pour endormir les soupçons de Nadine, il fallait lutter de ruse et de duplicité avec elle.

Le moment, il me semble, madame, est bien mal choisi pour une semblable explication, dit la jeune fille, sur un ton d'extrême découragement.

Mais que ma sœur guérise, et si Dieu m'accorde cette grâce vous n'aurez pas à vous plaindre de moi!

—Le serait possible, s'exclama Nadine, avec un grand éclat de voix. Mes filles me seraient rendues!....

—Plus bas, madame, dit France, plus bas, je vous en prie.

Thérèse en ce moment-ci paraît reposer. Il n'y a pas longtemps, et je ne sais vraiment pas ce qu'elle a en ce soir; car elle semblait en proie à d'indicibles souffrances.

Il faut respecter ce sommeil qui lui sera bienfaisant, j'en suis certaine. Et demain, si cela vous plaît, nous causerons tant que vous voudrez.

—A quel moment de la journée?

—Nous irons nous promener au bois de bonne heure probablement, à cause de la grande chaleur du jour qui fait mal à Thérèse.

Puis, en rentrant, je dormirai un peu.

Le docteur Désormeaux viendra faire sa visite entre onze heures et midi.

A partir de deux heures, si vous le voulez bien, je serai à votre disposition.

—Eh bien, à trois heures, je te donne rendez vous chez moi.

—A trois heures, soit!

Tout à coup la comtesse regarda France.

—Je te trouve bien pâle, lui dit elle.

Mlle de Rochebelle tressaillit.

A l'altération profonde de ses traits, Nadine allait-elle deviner l'extrême répulsion qu'elle inspirait à la jeune fille?....

—Je suis un peu fatiguée, dit France aussitôt.

—Eh bien! va te coucher, et laisse-moi veiller ta sœur à ta place.

La frayeur de Robert se raidit.

Elle faillit éclater.

Cependant, si absolu était l'empire qu'elle avait sur elle-même que ce fut d'une voix presque calme qu'elle répondit à la comtesse.

—Non, merci, pas ce soir. J'ai tout arrangé pour la nuit, et vous savez que je suis maniaque comme une vieille fille.

—Eh bien! je m'en vais, mais à une condition.

—Laquelle?

—C'est que demain tu me laisseras te remplacer au chevet de notre chère malade.

—A mon tour, je vais vous poser mon ultimatum,

—Qu'est-ce que c'est?

—Sybil, qui dort ce soir d'un sommeil très profond, restera la nuit prochaine avec vous.

—Tu n'as donc pas confiance en moi?

—Je n'ai pas dit ça. Mais Sybil est habituée à tous les soins que réclame ma sœur, et si elle est avec vous, je serai plus tranquille.

Quelque maîtresse qu'elle fût de ses sensations, Nadine ne sut contenir l'éclair qui s'alluma dans son œil sombre.

Elle se dirigea vers la porte.

—Bien, dit-elle, je compte sur ta promesse. Demain soir tu te coucheras, et moi je veillerai Thérèse.

A continuer.

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaint.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de 22 balles de coton.

Flower & King vs J. K. Skipwith (Intervention de R. F. Learned & C. C. January.)

HUITIÈME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 41,069.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Huitième Cour de District pour la paroisse Concordia, dans l'affaire intitulée ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux désignés ci-après le LUNDI, 29 janvier 1894 à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:

A la Pirosse à Coton Louisiana, rue St-Thomas entre les rues Robin et Terpsichore.

22 balles de coton marquées J. K. S.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 jan—16 22 25 29

Banque des Citoyens de la Louisiane.

—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 8 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.

A. A. LELONG,

2jan— Caissier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,648.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île comprise entre le Lee Circle (anciennement Tivoli) la rue St-Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds, dix pouces et quatre lignes de face au Lee Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout ainsi que cela est démontré sur une exquisse annexée de l'acte d'achat de la défenderesse mentionné ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor notaire public, le 8 de mai 1884 et le titre enregistré au bureau des hypothèques de cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans

17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de machine, marchandises, bien-meubles, etc., etc. d'une grande manufacture de briques.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,463.—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 janvier 1894, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au comptant, aux lieux ci-après désignés, le MARDI, 23 JANVIER 1894, à 10:30 heures du matin, savoir:

Un local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory situé sur les lots sur portions de terre dans le lieu de Bayou Bartaria, sur la ligne du base de la rue Peters, les rues Léonine, Front et Levee, 26e avenue Peters, Front, Léonine et le fleuve Mississippi.

Tous les effets mobiliers de la défenderesse contenus sur les dits lieux et consistant d'une machine de 60 chevaux avec volant, bouilloire, cheminée dite (Breeching Smoke Stack), une machine dite "Triumph Patent Press Brick" 1 machine à briques, Pots patentés avec poulies, un sander et un dumptable, 1 ligne d'arbre de couche avec 8 poulies, 2 cintres de travail, 1 pompe avec accessoires pour l'eau du fleuve avec d'où de puiser de l'eau à la rivière.

2 Fours de briques cuites contenant ensemble environ 500,000 briques.

1 lot de briques non cuites.

1 Lot de moules à briques.

25,000 Pieds d'eau briques.

6 lots de sable contenant 4 375 yardes.

Environ 60 cordes de bois (cotton wood) et environ 100 cordes de bois de pin.

1 lot de brouettes, trucks, pelles, chandières, brick boards, crowbars, instruments, etc., et un lot de vieux bois de charpente.

Ainsi que divers tois, etc.

De même que 4 charrettes, 1 wagon, 4 wagons à briques, etc.

Et encore 12 cordes de bois sur la levée, au pied de la rue Valmont.

Le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 janv—13 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, portant les numéros municipaux 1,323 et 1,327 rue Magazine, entre les rues Soniat et Dufossat.

Félix J. Puig vs. Wm. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,065—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le District de cette ville, dans l'île dite bornée par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'île mesurant deux cent quarante. Le lot de terre ci-dessus désigné sur le plan de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le District de cette ville, dans l'île dite bornée par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'île mesurant deux cent quarante. Le lot de terre ci-dessus désigné sur le plan de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le District de cette ville, dans l'île dite bornée par les rues Camp, Magazine, Soniat et Dufossat, dans l'île mesurant deux cent quarante. Le lot de terre ci-dessus désigné sur le plan de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 24 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 déc—23 29—jan 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Firemen's Building Association vs Eureka Hall Association

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,769.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 31 janvier 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain en portion de terrain dans la Pirosse de Carondelet, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île1 bornée par les rues Delaware, Dauphine, Tricou et Royale, étant dans l'île1 numéro onze; le dit morceau ou portion de terrain commence à une distance de quatre-vingt deux pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Delery et mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt huit pieds entre lignes parallèles et est composé des portions du fond de deux lots de terre de gnée par les numéros huit et neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 déc—29 -jan 5 12 19 26 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIETE DE VALEUR,

Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St-Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37.641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 39,540.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893.

Il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'île1 borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, arpenteur de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 122 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier étage avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île1 bornée par la rue Camp, le Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant-voyer de ville, en date du 11 octobre 1881, 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 142 pieds 5 pouces 2 lignes de l'angle rencontre de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pie